

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 8 OCTOBRE 1892

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu. — Carnet du Monde Illustré, par Jules Saint-Elme.—Fable : Le renard et l'ours, par le Rév. F.-X. Burque.—Le 4me centenaire de l'Amérique ; Christophe Colomb, par Jules Saint-Elme.—Nouvelle : Mon docteur, par Mathias Filion.—Le choléra en Russie et les processions religieuses.—Notre nouveau feuilleton.—Primes du mois de septembre.—Les revenants de Port-Royal.—Notes et faits ; Définitions humoristiques ; Variétés théâtrales ; Histoire de la table ; Impiété p.nie.—Corbett et Sullivan.—Propos du docteur : Le corset, par le Dr Ambo.—Pensées sur les femmes.—Nouvelle : A toute vapeur, par Louis Mesnard.—Feuilleton : La Belle Ténébreuse (suite), par Jules Mary.—Jeux d'esprit et de combinaison : Problèmes d'Echecs et de Dames

GRAVURES.—Voyage du Président de la République française en Savoie : Rencontre du roi de Grèce et de M. Carnot.—Le choléra en Russie : Procession dans les rues de Saint-Petersbourg pour conjurer l'épidémie.—Le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique : Colomb dans les chaînes à bord du *Gorda* ; La cathédrale de la Havane ; Colomb est inhumé ; Monument de Colomb à Gênes ; Colomb expliquant ses plans ; Retour du découvreur auprès de Ferdinand et d'Isabelle.—Portraits de Sullivan et de Corbett.

PRIMES MENSUELLES DU "MONDE ILLUSTRÉ"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

AU PUBLIC

M. le capitaine A. Johnston est autorisé à prendre et collecter des abonnements pour LE MONDE ILLUSTRÉ.

ENTRE-NOUS.



ALMY ! 1792 !!

Quel nom, quelle date !!

Il y a eu cent ans, le mois passé, l'armée républicaine française, commandée par Kellermann accomplit un des plus grands faits d'armes, des temps modernes, en battant les Prussiens et les Autrichiens coalisés.

Il y a cent ans, aussi, que la République Française fut proclamée.

Les Canadiens qui aiment sincèrement la France, et il s'en trouve un certain nombre, salueront avec respect ce double centenaire de deux grands jours.

* * Ce fut une rude bataille que celle de Valmy. Les alliés étaient 100,000, les républicains à peine 60,000. Les premiers étaient de vieilles troupes aguerries, les seconds se composaient de

jeunes gens enrôlés à la hâte, des *savetiers*, des *tailleurs* comme les appelaient dédaigneusement les émigrés.

Ces savetiers et ces tailleurs se conduisirent en héros et sauvèrent la France.

On s'était battu depuis le matin et, vers quatre heures du soir, le sort de la journée n'était pas encore décidé, quand Kellermann s'adresse à ses soldats :

" Mes amis, leur dit-il, le moment de la victoire est arrivé, laissons avancer l'ennemi sans tirer un coup de canon et chargeons à la baïonnette." L'armée, toute frémissante de patriotisme, répond par les cris mille fois répétés de *Vive la Nation !... Vive la Nation !* répond Kellermann en mettant son chapeau à la pointe de son sabre, et aussitôt les soldats de l'imiter, en agitant leurs chapeaux au bout de leurs baïonnettes et en faisant de nouveau retentir les airs des cris de *Vive la Nation !* A ces clameurs enthousiastes, l'ennemi, étonné, s'arrête. " La victoire est à nous ! " s'écrie Kellermann, et profitant habilement de cet instant de stupeur chez les ennemis et d'ardeur parmi ses soldats, il fait redoubler le fer de l'artillerie sur la tête des colonnes prussiennes, dont la fluctuation révèle le désordre, et bientôt de nouvelles décharges les forcent à reculer, tandis que nos soldats, emportés par un élan irrésistible, précipitent cette retraite."

A sept heures, les Prussiens et les Autrichiens étaient en déroute.

" Valmy fut la première réponse que la République fit aux provocations et aux prétentions insensées de la coalition. Les ennemis avaient envahi la France en vainqueurs qui se partageaient déjà ses dépouilles, et ils s'en retournaient en mendiants."

* * La République avait été proclamée le 21 septembre 1792, et c'est le lendemain qu'eut lieu la bataille de Valmy.

Cette fin d'année fut une des époques les plus brillantes de l'histoire de France ; les victoires se succédèrent, la carte de l'Europe fut bouleversée et leurs effets furent prodigieux.

" Le droit, dit Michelet dans son magnifique langage, le droit marcha aux redoutes et les emporta. Il entra avec les nôtres dans les rangs des vaincus. La liberté, en les frappant, les émancipa, elle en fit des hommes libres. La France sembla avoir frappé moins sur eux que sur leurs fers. Les Belges furent affranchis d'un coup. Les Allemands firent leurs premiers pas dans une carrière nouvelle ; leur défaite de Jemmapes fut l'ère de leurs libertés... L'épée dont frappait la France, au lieu de blesser guérissait les peuples. Touchés du fer, ils s'éveillèrent, remerciant le coup salutaire qui rompaient leur fatal sommeil, brisaient l'enchantement déplorable où, pendant plus de mille années, ils languirent à l'état de bêtes à brouter l'herbe des champs."

Inutile de dire que ces centaines ont été fêtés dans toute la France et ses colonies d'une manière grandiose.

* * Nous pouvons à peine nous faire une idée de cette époque étonnante qui a bouleversé le monde.

Aujourd'hui, toutes les inégalités ont disparu, la loi ne fait plus aucune différence entre les citoyens. Elle n'admet ni privilège en matière d'impôt, ni droit d'aînesse, ni droit d'un propriétaire sur un autre. La noblesse n'est plus reconnue par la loi.

Il n'en était pas ainsi autrefois, les libertés dont nous jouissons ont coûté bien du sang, et beaucoup de gens ignorent ou paraissent ignorer qu'autrefois nos pères n'avaient même pas la liberté de conscience.

" L'Etat, étant souverain, dit Seignobos, avait le droit de régler la religion de ses sujets ; aussi, dans la plupart des pays, était-ce un principe qu'aucun habitant n'avait le droit de pratiquer une religion autre que celle de l'Etat. Ce principe était appliqué rigoureusement aux deux extrémités de l'Europe : en Espagne et en Italie par les Etats catholiques, en Suède et en Ecosse par les Etats protestants. Ce principe fut reconnu expressément

en Allemagne ; on le formulait ainsi : " A qui le pays, à celui-là la religion."

" Dans les deux traités qui terminèrent les deux guerres de religion allemandes (paix d'Augsbourg de 1555 ; paix de Westphalie de 1648), il était dit que chaque Etat (prince ou ville) a le droit de choisir sa religion et de l'imposer à ses sujets. La liberté de conscience dont il est question dans les traités est la liberté du prince, non celle des habitants. L'empereur n'a pas le droit d'empêcher un prince de se faire catholique, luthérien ou calviniste à sa volonté ; mais les sujets n'ont pas la liberté de pratiquer une autre religion que leur prince. Si leur prince change de religion, ils n'ont même pas le droit de garder leur ancienne religion, il faut qu'ils changent en même temps que lui. Les sujets doivent même changer non seulement de religion, mais de secte ; les habitants du Palatinat ont passé ainsi trois fois du luthéranisme au calvinisme. La plus grande partie de l'Europe a vécu jusqu'au XIXe siècle sous ce régime."

Ce sont les victoires de la République française qui ont surtout contribué à renverser cet état de choses.

* * Depuis cette époque, la révolution, dont le nom fait encore peur à quelques-uns, est à l'état permanent chez tous les peuples, quoique d'une manière beaucoup plus pacifique ; les sciences ont transformé et transforment chaque jour l'industrie, le commerce, l'agriculture.

Nous mêmes, et c'est l'exposition de Montréal qui vient de le prouver, nous sommes en pleine révolution agricole.

La nourriture des bestiaux au moyen de l'ensilage produit des résultats étonnants et tend à se généraliser de plus en plus. Ceux qui ont adopté ce système font de bonnes affaires ; les autres qui suivent la routine se plaignent de la triste situation de l'agriculture, déplorent leur sort et finiront un jour par abandonner leurs terres, sans comprendre que c'est parcequ'ils n'ont pas voulu suivre le progrès qu'ils ont été broyés par lui.

Il en est ainsi, du reste, en tout.

* * Nous sommes peut-être à la veille d'une autre révolution du genre... en spiritueux.

Les contrebandiers et les chimistes du Canada suivent, avec la plus grande attention, les travaux de la Commission Royale qui fait la fameuse enquête sur la consommation des alcools, et attendent avec impatience une décision favorable à leurs affaires, c'est-à-dire telle qu'elle puisse amener une loi prohibitive.

Les contrebandiers faisaient fortune, la chose est évidente, mais, sans qu'ils s'en doutent, les chimistes pourraient bien contrecarrer leurs projets.

Le jour où le blocus continental a été déclaré en France, on s'est demandé avec inquiétude si les Français pourraient bien se procurer du sucre ; ce sont les chimistes qui ont résolu la question, et c'est de là que date l'industrie de la betterave.

Quand la prohibition sera déclarée chez nous, chacun fabriquera son whiskey ou son cognac, à l'aide de nouveaux procédés qu'un chimiste ne tardera pas à trouver.

Et, du reste, dans l'état actuel de la science, il est très facile de fabriquer des alcools, sans distillation, c'est-à-dire de manière à tourner la loi et à se moquer du fisc et des douaniers.

* * Les fumistes font toujours des leurs.

Un journal français raconte l'aventure suivante : L'autre jour, dans un café, M. Charles Ango, boucher, pariait cinq cents francs qu'il entrerait avec le dompteur Lorange dans la cage aux lions. Le pari était tenu par M. Maître, conseiller d'arrondissement.

Le soir venu, une foule nombreuse arrivait à la ménagerie.

A neuf heures, M. Ango entra, en effet, dans la cage avec le dompteur. Seulement, ils y étaient seuls.

— Et les lions ? crient des voix.